

- **Sécuriser l'accès à l'emploi**
- Faciliter la mobilité
- Faciliter l'accès au logement
- Faciliter l'accès au crédit
- Améliorer la vie quotidienne

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Quelles solutions pour faire garder ses enfants quand on travaille dans l'intérim ?

Paris le 5 septembre 2011 – **Crèche collective ou parentale, assistante maternelle, nounou à domicile, halte-garderie, centre de loisirs...** Quelles sont les solutions qui s'offrent aux parents qui travaillent dans l'intérim et qui sont confrontés à des contraintes d'organisation changeantes ? Le Fastt, Fonds d'action sociale du travail temporaire, publie un guide pratique sur la garde d'enfants distribué par toutes les agences d'emploi.

Pratique et astucieux, le guide publié par le Fastt répertorie tous les modes de garde et présente pour chacun d'entre eux les avantages et inconvénients pour les parents qui travaillent en intérim. Il permet ainsi de comparer les modes de garde selon leur coût, les horaires d'accessibilité, la souplesse offerte en cas d'enfant malade... Il aborde les aides comme celles de la Caisse d'allocations familiale ou le crédit d'impôt, et informe sur le service SOS Garde d'enfants apporté par le Fastt pour permettre aux salariés intérimaires ayant une difficulté momentanée de rester en mission ou d'en démarrer une nouvelle.

### **Le service SOS Garde d'enfants**

Emma G. vit seule en Vendée (85) avec un enfant de 5 ans qu'elle dépose à l'école avant d'aller travailler. Elle est intérimaire en mission depuis plusieurs mois comme opératrice cablage pour une société d'électronique. Un matin son enfant souffre d'une forte fièvre, Emma ne peut le déposer à l'école. N'ayant pas de parents proches, ni de voisins sur qui compter, elle appelle son agence pour l'informer de son indisponibilité. Comme Emma, de nombreux salariés intérimaires risquent de perdre une ou plusieurs journées de travail faute de solutions de garde. Selon une enquête menée par BVA, ils sont 19% à avoir déjà été contraints d'annuler une mission en raison d'un problème imprévu de garde. L'agence d'Emma l'informe de l'existence du service SOS Garde d'enfants du Fastt qu'elle appelle immédiatement. En deux heures seulement, ce service lui trouve une solution de garde à son domicile. Emma bénéficiera de 15 heures de garde pour un euro de l'heure, le Fastt finançant 95% du coût global.



Ce service SOS Garde d'enfants créé par le Fastt en 2008 en partenariat avec Domiserve, une enseigne nationale de services à la personne, rencontre aujourd'hui un vif succès. Les intérimaires en mission, y compris ceux qui travaillent en horaires décalés, le week-end ou de nuit, peuvent le mobiliser plusieurs fois, jusqu'à 50 heures de garde sur l'année 2011. Les parents qui sont en recherche de mission peuvent également le mobiliser pour saisir une opportunité le temps de trouver ensuite une solution durable.

*« L'absence de solution pour la garde des enfants en cas d'imprévus représente pour de nombreux intérimaires une perte de revenus et pour les agences qui les recrutent et les entreprises qui les accueillent, une difficulté de gestion. C'est aussi le risque de fragiliser un parcours professionnel parfois difficile à consolider. Le service SOS a permis l'an dernier aux intérimaires de réaliser plus de 26 000 journées de travail. »* indique Daniel Lascols, directeur du Fastt.

### **A propos du Fastt :**

Le Fastt (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), association loi de 1901 à but non lucratif créée en 1992, propose à l'ensemble des salariés intérimaires une gamme de prestations pour faciliter leur vie quotidienne. Financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (le PRISME, organisation représentant les professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO), le Fastt contribue à la consolidation du statut professionnel des salariés intérimaires. Les actions du Fastt soutiennent les salariés intérimaires au travers de services et de prestations facilitant l'accès au logement, l'accès au crédit, et l'accès à l'emploi. Le Fastt intervient également pour faciliter leur vie quotidienne (mutuelle santé, vacances des enfants, accompagnement social...). Chaque année, le Fastt répond à plus de 500 000 demandes d'information et délivre plus de 140 000 prestations.

**Pour en savoir plus sur le Fastt : [www.fastt.org](http://www.fastt.org)**

### **Contact presse**

#### **SC Conseil**

Réjane Locatelli

01 42 27 27 30

[rejane.locatelli@scconseil.fr](mailto:rejane.locatelli@scconseil.fr)

[www.scconseil.fr](http://www.scconseil.fr)